

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DB2019/60

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le onze décembre deux mille dix-neuf, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 04/12/2019

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames LESUEUR, MERCIER, PAYEN et Messieurs ADAM, BOUILLON, CANIVENQ, CARPENTIER, DUGARD, ETIENNE, FLEURY, MALVAUX, MANCEAUX, MATHIAS, MEIS, RICHELET, SIGNORET, SINGLIT

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANIMATION LEADER 2020

Vu la délibération n°DC2014/75 du 29/09/2014 décidant de candidater au programme européen LEADER sur l'ensemble de son territoire ;

Vu la délibération n°DC2015/82 du 20/10/2015 validant le programme de développement LEADER 2014/2020 ;

Vu la délibération n°DC2019/102 du Conseil communautaire du 16/10/2019 confiant délégation au Bureau notamment la validation et l'autorisation de demande de subventions pour des emplois permanents inscrits au tableau des effectifs ;

Considérant que le dossier de l'Argonne Ardennaise a été retenu et qu'un montant de 1 432 600 € est attribué au territoire au titre de LEADER 2014/2020 ;

Considérant que l'animation du programme LEADER est éligible aux fonds européens ;

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- APPROUVE le plan de financement de l'ingénierie LEADER au titre de l'année 2020 tel que figurant ci-après :

Budget prévisionnel 2020 « Animation et fonctionnement »		
Dépenses	Frais de rémunération (<i>Chargée de mission et Gestionnaire</i>)	54 000,00 €
	Frais de formation	3 000,00 €
	Frais de déplacement	2 500,00 €
	Frais de structure	2 000,00 €
	Equipement et matériel	500,00 €
	Frais d'information et de promotion	3 500,00 €
	Sous Total	65 500,00 €
Recettes	Autofinancement 2c2a	13 100,00 €
	LEADER	52 400,00 €
	Sous Total	65 500,00 €

.../...

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

